

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

G/SPS/GEN/669

30 mars 2006

(06-1459)

Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires

Original: anglais

ASSISTANCE TECHNIQUE DANS LE DOMAINE SPS ACCORDÉE PAR LES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

Renseignements communiqués par les Communautés européennes

La communication ci-après, reçue le 29 mars 2006, est distribuée à la demande de la délégation des Communautés européennes.

1. L'Union européenne est un grand fournisseur d'assistance technique aux pays tiers et en particulier aux pays en développement dans le domaine des questions sanitaires et phytosanitaires.

2. Afin d'améliorer la coordination et la transparence, les services de la Commission ont établi, avec l'aide des États membres des CE, un inventaire des projets récents et en cours portant sur la santé animale, la préservation des végétaux et la sécurité sanitaire des produits alimentaires ainsi que sur d'autres questions SPS. Cet inventaire montre que les Communautés européennes sont fermement déterminées à aider les pays et les régions à améliorer leur situation en matière de sécurité sanitaire des produits alimentaires et à satisfaire aux normes SPS. Il met également en lumière le soutien apporté par les CE à l'OIE, la CIPV, le CODEX et le FANDC.

3. Cet inventaire, qui se présente sous la forme d'un tableau Excel, donne des renseignements sur la nature du projet, la région, le pays, le donateur, la personne à contacter, l'organisme chargé de la mise en œuvre, le secteur, le montant et l'année.

4. Une version électronique de l'inventaire peut être obtenue à l'adresse ci-après:

http://europa.eu.int/comm/trade/issues/sectoral/agri_fish/sps/trta_en.htm
